



Commune de

Baelen

N° 407

JUILLET
AOÛT
2018

INFOS
COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

L'INAUGURATION DU CENTRE DU VILLAGE

HISTOIRE

Alfred Massenaux, un grand bâtisseur

NATURE

Les limaces et les escargots

VOTRE ÉTÉ À BAELEN



Nous allons donner vie à votre Magazine Communal avec la Réalité Augmentée...



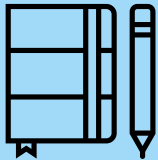
GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL CONTENU
DIGITAL SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL!

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,...]

NEW

Plus d'information page **11**





RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Consultations du docteur Xhaufaire

À partir de janvier 2018, les consultations médicales se feront uniquement sur rendez-vous, ceci afin de répondre à la majorité d'entre vous et d'améliorer la qualité de votre consultation. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le numéro de téléphone habituel: 087/76.30.81.

Dr. Xhaufaire

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



« Voilà chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cet endroit vous appartient ! On a voulu en faire un espace de convivialité, de rencontres mais aussi d'animations diverses, un espace qui prendra vie par votre présence et par les initiatives de nos associations et sociétés locales.

Maintenant, la balle est dans votre camp.

Je vous souhaite une excellente soirée et je forme le vœu que cet espace soit durablement imprégné de la joie de vivre des habitants de la commune. »

C'est par ces mots que je terminais mon discours lors de l'inauguration du cœur du village.

La convivialité et la joie nous ont accompagnés durant toute la soirée, où adultes et enfants ont pu apprécier le potentiel de cet espace qui pourrait devenir au gré des initiatives un endroit d'animations diverses, un endroit de rencontres et d'échanges.

Cette soirée a été une réussite aux dires de ceux qui y ont participé.

J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui ont été en mesure de répondre à l'invitation de la commune et aussi ceux qui par leur investissement ont contribué à la réussite de cet évènement.

Je pense bien évidemment à notre Royale Fanfare, aux commerçants locaux, aux membres de la Royale Cavalerie Saint-Georges et du RFC Baelen qui se sont chargés de la tenue du bar, à Bryan Brandt pour la sonorisation et l'animation de la soirée. Un tout grand merci à Anne-Christine Roemers qui, par son sens pointu de l'organisation, a grandement contribué à la réussite de cette soirée.

Mes remerciements, je les réitère également à l'adresse de tous les riverains et de certains commerçants pour leur patience durant la durée des travaux.

Cet endroit fait aujourd'hui partie de notre patrimoine, il convient de le respecter et de le faire respecter, à chacun d'entre nous d'y veiller...

Félicitations au nouveau Roy de la Saint-Paul, Benoît Schynts. Fait exceptionnel, Benoît succède à son papa Denis qui, après avoir eu le grand honneur d'être le Roy du 300ième anniversaire, voit le collier de Roy resté au sein de la famille Schynts.

Dans ce numéro, vous aurez un aperçu des activités des différents groupes de travail issus de 4837 en Action (anciennement commission locale de développement rural). Vous constaterez que les personnes qui agissent au sein de ces groupes sont à l'origine de bon nombre d'initiatives qui contribuent au dynamisme de notre commune ; ce qui vous donnera peut-être l'envie de vous investir vous aussi dans les actions menées par des citoyens engagés...

L'article est accompagné d'une petite innovation dans votre bulletin communal, l'utilisation de QR codes destinés à ceux qui veulent plus d'informations et qui, au moyen de leur smartphone, peuvent accéder directement au contenu des sites dédiés aux groupes de travail. Pour ceux qui ne sont pas familiarisés à cette technologie, voilà donc l'occasion de la découvrir mais l'accès au site est bien entendu toujours possible par les adresses classiques.

Chers concitoyens, chères concitoyennes, chers enfants, je vous souhaite une très belle saison estivale agrémentée de belles découvertes, d'activités agréables et de repos bien mérité en cette période de vacances.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: **septembre-octobre 2018** distribué vers le **10 septembre 2018**

Date limite de remise des documents: 15 août 2018

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois). Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée le *samedi 21 juillet* (Fête nationale) et le *mercredi 15 août* (Assomption).

ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale seront **fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août**.

CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES BELGES

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois sauf en juillet-août (voir ci-dessus).

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Emilien SCHROUBEN, rte d'Eupen, 188/A (11/04)
Jil MEERGANS, rte d'Eupen, 9 (11/04)
Marilou CORMAN, Heggen, 54 (16/04)
Gaspard GRODOS, rte d'Eupen, 135 (26/04)
Ella PEIFFER, Stendrich, 37 (02/05)
Livia CORMAN, ch. des Aubépines, 5 (04/05)
Mathis LINAN PAQUOT, Heggen, 2 (15/05)
Emilie SCHMITZ, Heggen, 34 (24/04)
Clémence CULOT, rte d'Eupen, 1 (09/05)
Alex ALBERT, r. Albert 1er, 13 (14/05)
Anna STUMP, r. de la Station, 12/A (16/05)
Estelle ERNST, Horren, 7 (08/06)

Mariages

Daniel COURTOIS et **Justine DUYSER**,
rte d'Eupen, 218/A (21/04)
Anthony BOZOC et **Christine RADEN**,
La Sablière, 38 (28/04)

Décès

Peter DURANT, vf de Hélène Meesters,
r. du Pensionnat, 7 (19/04)
Peter SCHUMACHER, vf de Cécilia Ludwigs,
r. du Pensionnat, 7 (29/04)
Hubert HAMERS, r. du Pensionnat, 7 (15/05)
Albert ERNST, vf de Maria Hermanns,
r. Mitoyenne, 21 (14/05)
Karl ZIMMERMANN, r. tu Pensionnat, 7 (16/05)
Thierry JADOT, r. de l'Invasion, 28 (06/06)
Thérèse CONZEN, vve de Friedrich Krause,
r. du Pensionnat, 7 (16/06)
Jean LOUSBERG, époux de Ursula Laschet,
r. Braun, 33 (29/04)
Rolf DELSEMME, époux de Sylvia Servais,
Forges, 68 (14/05)

PLANNING PARUTIONS 2018 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2018	15-août-18	lundi 10 septembre
nov/déc 2018	15-oct-18	lundi 12 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, **les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août**. En outre, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques: le 1^{er} samedi de juillet (07/07) et le 3^e samedi d'août (18/08). L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale.
N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.



Le bureau de l'ALE est ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

ATTENTION, EN ÉTÉ, LE BUREAU SERA FERMÉ LES DEUX PREMIÈRES SEMAINES DE JUILLET

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76 01 28 - Fax 087/76 01 17
ale@baelen.be

REMERCIEMENTS

La famille Suleau-Hanlet vous remercie pour toutes les marques d'attention témoignées lors du décès de leur maman, **Madame Micheline HANLET**.

Votre présence à nos côtés nous a aidés à surmonter notre peine.

Famille Suleau-Hanlet



Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00
E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h00

LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - 4000 LIEGE | Tél.: 04/230.11.11 | Fax: 04/230.11.20 | www.spi.be



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél.: 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

4837 En Actions

« **4837 en actions** », ce sont des citoyens qui concrétisent des projets afin d'améliorer la qualité de vie des habitants de notre commune. Pour ce faire ils se réunissent dans différents groupes de travail.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Actions intergénérationnelles

Notre objectif est d'encourager les liens entre les différentes générations. Nous mettons en place des actions à la maison de repos et des actions de parrainage d'enfants par des papys et des mamys de coeur.

Si vous souhaitez vous investir à nos côtés, prenez contact avec Marie-Paule Goblet, mp.goblet@scarlet.be



Actions nature



Chaque année, notre groupe organise différentes activités de nettoyage et d'élagage des milieux naturels. Nous sommes à la recherche de bras mais aussi de photographes qui pourraient nous aider à communiquer différentes informations à la population.

Intéressé? Alors n'hésitez pas à prendre contact avec Michel Baguette, baguette-romain@skynet.be

Nous souhaitons mettre en place un SEL dont l'objectif serait de permettre aux habitants de s'échanger différents services et du matériel tout en tissant des liens sociaux.

Si vous souhaitez prendre part à la réflexion, merci de contacter Christine Wuidar, christine.wuidar@gmail.com



Système d'échange local



Action sentiers et patrimoine



Notre groupe s'est lancé dans la création de quatre promenades le long de l'ancienne frontière belgo-prussienne. Celle-ci s'étire de la Baraque Michel jusqu'à l'E40 et est marquée par les anciennes bornes-frontières et la Helle. Recherches historiques, panneaux didactiques, débroussaillage et restauration des bornes sont au programme, ainsi qu'une grande randonnée en 2019, à l'occasion du 100e anniversaire du Traité de Versailles. Avec plaisir, rejoignez-nous en contactant nadinerobertnrj@gmail.com



Actions beau vélo de ravel



Le groupe a pour objectif l'organisation de l'événement « Mon beau vélo de RAVeL » en 2020. Pour ce faire, nous réfléchissons au parcours et aux différents partenaires à contacter.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Arnaud Scheen, arnaud.scheen@baelen.be



Si vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble de nos groupes de travail, surfez sur www.4837enactions.info/groupe-de-travail

Ou suivez les QR codes vers les pages des GT (voir édito du Bourgmestre)

QUE FAIRE SI VOTRE CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EST PERDU OU VOLÉ?

LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE SONT DIFFÉRENTES SI VOUS ÊTES EN BELGIQUE OU À L'ÉTRANGER:

VOUS ÊTES EN BELGIQUE

1. Avant toute chose : appelez DocStop pour annuler votre carte d'identité ou passeport et vous protéger contre toute utilisation frauduleuse de votre identité: 00800 2123 2123 (accessible 24H/24 et 7J/7). Ne sous-estimez pas l'importance de cette démarche, car la fraude à l'identité peut avoir des conséquences financières considérables.

2. Signalez immédiatement :

➤ **le vol :** auprès du poste de police du lieu où le fait s'est produit (ou auprès de la police locale de votre commune) et auprès du service carte d'identité/passeport de votre commune (qui aura besoin du numéro de PV de la Police) ;

➤ **La perte :** auprès du service carte d'identité/passeport de votre commune.

Attention : depuis le 1/6/2018 une carte d'identité déclarée perdue/volée ne peut plus être réactivée, même si elle est retrouvée dans les 7 jours, comme c'était le cas avant. L'annulation de la carte d'identité déclarée perdue/volée sera par conséquent irrévocable. Il faudra, dès que possible, introduire la demande d'une nouvelle carte d'identité auprès de l'Administration communale. La production d'une carte d'identité par procédure normale prend environ 3 semaines (ou procédure en urgence, plus onéreuse).

La procédure normale d'obtention d'un passeport de voyage, quant à elle, prend 5 à 7 jours ouvrables (ou 2 jours en procédure urgente, moyennant un tarif plus élevé).

VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER

1. Appelez sans tarder Doc-Stop pour annuler votre carte d'identité/passeport et vous protéger contre toute utilisation frauduleuse de votre identité: +32 2 518 2123. (accessible 24H/24 et 7J/7). Ne sous-estimez pas l'importance de cette démarche, car la fraude à l'identité peut avoir des conséquences financières considérables.

2. Signalez immédiatement

➤ **le vol :** auprès de la police locale (demandez-leur une attestation confirmant le vol) et auprès du poste consulaire belge ou du consulat honoraire belge dans le pays où vous vous trouvez.

➤ **la perte :** auprès du poste consulaire belge ou du consulat honoraire belge dans le pays où vous vous trouvez.

3. Si vous avez besoin d'un passeport pour rentrer en Belgique ou dans votre pays de résidence, contactez l'ambassade ou le consulat belge dans le pays où vous vous trouvez. S'il n'y en a pas, adressez-vous à l'ambassade ou au consulat d'un autre pays de l'Union européenne (voir adresses sur www.diplomatie.belgium.be).

La procédure sera facilitée si vous disposez d'une copie des documents égarés ou volés, de leurs numéros et/ou de documents permettant de vous identifier (permis de conduire...). Il est conseillé de garder une photocopie de vos documents de voyage dans une valise séparée ou dans votre chambre d'hôtel, au cas où...

ATTENTION : une fois que vous avez signalé la perte/le vol de votre document d'identité à l'Étranger, le numéro de celui-ci est repris dans une base de donnée internationale. Si vous retrouvez le document d'identité par après et tentez de l'utiliser, vous risquez de rencontrer des ennuis lors d'un contrôle à l'aéroport ou à la frontière. C'est pourquoi nous vous conseillons de remplacer tout document déclaré perdu ou volé dès que possible.

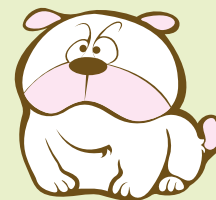
POUR PLUS D'INFOS :

https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/services_a_letranger et https://www.belgium.be/fr/famille/international/documents_de_voyage/perte_de_documents



PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

WAF!



À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« DÉJECTIONS CANINES »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« ABOIEMENTS INTEMPESTIFS »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

ÉLECTIONS DU 14 OCTOBRE 2018

VOUS ÊTES CITOYEN BAELENOIS DE 18 ANS OU PLUS ET VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE UTILE AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE ? CECI VOUS CONCERNE !

Le dimanche 14 octobre 2018 le matin, 4 bureaux de vote seront installés à Baelen et à Membach pour permettre à chacun d'exprimer son choix quant aux candidats conseillers communaux et provinciaux. Ensuite, l'après-midi, 2 bureaux de dépouillement travailleront afin d'obtenir les résultats du scrutin communal, et 2 autres bureaux dépouilleront à Limbourg les urnes du scrutin provincial.

Ces bureaux sont constitués chacun d'1 président(e), d'1 secrétaire et de 4 assesseurs.

Cela signifie qu'au total, l'administration communale a besoin de 6 présidents, 6 secrétaires et 24 assesseurs effectifs pour les bureaux de Baelen, et de 2 présidents, 2 secrétaires et 8 assesseurs effectifs pour le dépouillement à Limbourg, afin d'assurer le bon déroulement des élections.

Nous vous invitons à vous manifester dès maintenant si l'un de ces rôles vous intéresse. Vous pouvez vous adresser à M^{mes} A. BOVY (087/76.01.16 – anne.bovy@baelen.be) ou C. PLOUMHANS (087/76.01.10 – dg@baelen.be).

C. PLOUMHANS, Directrice générale

ATL



LA COMMUNE DE BAELEN S'EST LANCÉE DANS LE BEAU PROJET ATL DE L'ONE DEPUIS QUELQUES MOIS.

L'ATL ? C'EST QUOI ÇA ?



L'Accueil Temps Libre (ATL) regroupe toutes les activités pour les enfants de 2 ans ½ à 12 ans organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés scolaires (clubs sportifs, académie, stages en tout genre, théâtre, musique, danse, psychomotricité...).

L'ATL est orchestré par une coordinatrice ATL, Laurence Schoubben. Celle-ci est le RELAIS pour les professionnels et les familles concernés par l'accueil et l'animation des enfants en-dehors du temps scolaire.

QUELQUES ACTIONS DE LA COORDINATRICE ATL :

- Récolter et centraliser les informations de l'ensemble des opérateurs
- Diffuser l'information par brochures, site web, toute-boîte, ...
- Être à l'écoute des besoins des familles pour adapter ou élargir l'offre d'accueil
- Être un relais par rapport à la qualité de l'accueil

Suite à un **état des lieux** en matière d'accueil temps libre pour les enfants de 2 ans ½ à 12 ans, un programme CLE a vu le jour.

Le décret ATL explique que le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE) est un programme coordonné d'accueil de l'enfance mis en œuvre, sous l'égide de la Commune et de la Commission Communale de l'Accueil (CCA), avec le soutien de la coordinatrice ATL. Il vise le développement d'initiatives existantes et, en fonction des moyens, la création de nouvelles initiatives qui rencontrent les besoins révélés par l'état des lieux.

Ce projet de longue haleine commence à porter ses fruits ! La première étape visible de ce programme est la mise en place d'un accueil extrascolaire le mercredi après-midi accessible à tous les enfants résidant dans la commune et/ou inscrits au sein de nos écoles communales.

« Les Zigotos », le service d'accueil extrascolaire, accueillera vos enfants dès la rentrée prochaine. L'accueil sera centralisé sur le site de Baelen pour le mercredi après-midi.

L'accueil extrascolaire a introduit une demande d'agrément auprès de l'ONE. Pour répondre aux exigences du décret, nous avons élaboré un projet d'accueil et les accueillantes actuellement en fonction vont suivre, à partir de septembre 2018, des formations en lien direct avec leur travail.

COORDINATRICE ATL :



Laurence Schoubben
087/76.01.42. – atl@aelen.be
Administration communale
Rue de la Régence, 1 à 4837 Baelen

SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS



EN PRÉSENCE D'UNE VAGUE DE CHALEUR OU DE PICS D'OZONE, SOYEZ ATTENTIFS AUX PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE ET PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES LES PLUS SENSIBLES.

QUELQUES CONSEILS :

LORS DE VAGUES DE CHALEUR ET DE PICS D'OZONE :

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Évitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BÉBÉS, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES AGÉES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de :

douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone : essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

le "coup de chaleur" : l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée : **appelez immédiatement le 100 ou le 112.**

Et de toute façon, en attendant le médecin :

- mettez la personne au repos dans un endroit frais,
- offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements,
- assurez un apport d'air frais.



TONTES DE PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.** (article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**

DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

 Votre commune est également sur facebook!

DIGITAL DUEL

Seul un Belge sur trois possède de bonnes compétences numériques. Une lacune qui peut poser problème tant dans la sphère privée que professionnelle. Le SPF Economie et la Digital Champion Saskia Van Uffelen mettent donc tout le monde au défi du Digital Duel afin de découvrir son âge numérique.

Digital Duel est un test en ligne interactif et gratuit accessible à l'adresse www.digitalduel.be. Il peut être réalisé en français, néerlandais, anglais ou allemand et se compose de 10 défis, lors desquels le participant est confronté à des « digital natives ». Les différentes épreuves lui permettent d'évaluer ses compétences numériques. Ainsi, il doit par exemple rechercher le plus rapidement possible

sur internet la réponse à une question, démasquer de fausses informations, reconnaître un site sûr, expliquer comment réaliser des copies de sauvegarde, etc. Lors de ce test, le participant découvre les compétences utiles dans le monde du numérique. Et à la fin du test, son âge digital lui est communiqué : s'il est de 2018 par exemple, il est pro du digital. S'il est des années 80 en revanche, il doit encore développer de nombreuses compétences. Une liste de formations est dès lors proposée à la fin du test afin de l'aider à améliorer ses connaissances en la matière.

Alors, quel est votre âge numérique ?



BENOIT SCHYNTS, NOUVEAU ROY DE LA SAINT-PAUL

Le 5 juin dernier, le tir à l'oiseau a permis de déterminer le nouveau roi de la Société Royale de tir Saint-Paul. Nos félicitations à **Benoit Schynts**, qui succède ainsi à son papa, Denis. Une situation inédite, célébrée comme il se doit par les autres membres de la société, les frères et tous les participants à la soirée qui a suivi!



UNE REMORQUE ? PENSEZ À LA DÉCLARER !

Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à effectuer des activités de jardinage, quelques travaux ou un nettoyage

de printemps. Vous êtes donc peut-être amenés à utiliser une petite remorque pour transporter des déchets verts ou autres objets encombrants. Mais saviez-vous que votre remorque doit faire l'objet d'une déclaration dès son usage sur la voie publique?

En effet, les remorques d'une masse maximale autorisée (MMA) jusqu'à 750 kg font partie des véhicules non automatisés. Cela signifie qu'ils ne font pas l'objet d'une immatriculation à la DIV et doivent donc être déclarés afin de pouvoir s'acquitter de la taxe de circulation annuelle. Le montant de la taxe s'élève à 37,62 € pour une MMA jusqu'à 500 kg et à 78,28 € pour une MMA comprise entre 501 et 750 kg. Ces tarifs seront indexés dès le 1^{er} juillet 2018.

COMMENT FAIRE ?

Il suffit d'utiliser le formulaire en ligne prévu à cet effet sur le site wallonie.be.

Pour mettre fin à la taxation si vous n'utilisez plus votre remorque, vous devez révoquer votre déclaration au moyen du même formulaire en indiquant la date de « mise hors d'usage ».

Si votre remorque n'est pas déclarée et que vous faites l'objet d'un contrôle sur la voie publique, vous serez soumis à la perception immédiate de la taxe augmentée d'une amende de 100 € minimum.

LA LIGUE BELGE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



La section de Liège de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques est active dans toute la Province pour aider financièrement les affiliés, pour les accompagner et les aider dans toutes les activités organisées : ateliers, excursions, rencontres, sorties diverses, ... Pour réaliser les projets, il faut des volontaires motivés ! Si vous avez du temps à leur consacrer, ils vous accueilleront à bras ouverts. Pour plus d'infos : www.ms-sep.be

TRAVAUX OEVEREN - PLEIN-VENT

Après l'aménagement du centre du village, c'est au tour des rues Oeveren et Plein Vent

d'être en travaux ! Vous le savez si vous y passez régulièrement, les travaux de voirie, d'égouttage et de distribution d'eau rendent la circulation difficile

à Oeveren et rue Plein-Vent. La commune et les entrepreneurs essaient de limiter au maximum la période de fermeture complète de la voirie, mais sachez qu'à la fin de l'été, une déviation sera mise en place pour plusieurs semaines. Il vous faudra donc modifier votre itinéraire habituel. Pensez-y déjà ! La commune vous remercie de votre compréhension.





PLACE AUX ENFANTS : 2^E ÉDITION

Place aux enfants est de retour à Baelen le samedi 20 octobre ! Après le succès de la première édition, lors de laquelle pas moins de 150 enfants ont découvert des métiers divers et variés, le comité organisateur a décidé de remettre ça !

Pour ce faire, nous avons besoin de vous. À ce stade, deux façons de s'impliquer :

- ✔ **Comme organisateur :** Venez renforcer notre équipe afin d'offrir une journée inoubliable aux enfants !
- ✔ **Comme hôte :** Vous exercez un métier/une activité qui vous passionne et vous souhaitez la partager avec des enfants de 8 à 12 ans durant quelques heures le samedi 20 octobre ?

INTÉRESSÉ ?

Contactez Arnaud Scheen au **0494/086872** ou via l'adresse e-mail arnaud.scheen@baelen.be

QUAND UN DRAGON PERD LA TÊTE

S'IL NE DEVAIT Y AVOIR QU'UN POINT COMMUN À TOUS LES ÊTRES VIVANTS, C'EST QU'ILS VIEILLISSENT !

2012



Frais et pimpant en sa prime jeunesse, le **Dragon de Mefferscheid** arborait fièrement ses 5 piquants créés de toutes pièces par son Gepetto local : **Eric Hagelstein**. Son port altier dura plusieurs années.



2015

Les affres du temps se font sentir : rides, teint gris ... notre Pinocchio-dragon n'est plus ce qu'il était : à l'image de nos chevelures argentées manquant de kératine, il n'a plus qu'un seul piquant !

2016

A l'automne de sa vie, notre ami doit absolument faire une cure de jouvence car il est invité le 16 octobre à l'inauguration d'une **Montagne** qui porte son nom. Vite, quelques coups de baguette magique de son créateur font repousser 3 piquants...



2017

Cette fois, c'est l'hiver, les tempêtes et bourrasques... Notre Pinocchio ne résiste plus, perd la tête et s'écroule, au grand dam de ses admirateurs. Il passe ainsi décapité toute la morte saison, jusqu'à ce qu'un nouveau stimulus le fasse réagir : le **Trail du Dragon**.



2018

Pour le printemps, il lui faut une tête, un brushing et ce je ne sais quoi qui lui donnera un air relooké. Il convainc **Gepetto** de le coiffer au goût du jour : des rastas à la Yannick Noah, une crinière en bataille... Le revoilà, terrifiant et séducteur à la fois pour plaire à son public !



Si vous ne faites pas partie des centaines de joggers et de touristes qui l'ont déjà admiré, dépêchez-vous ! La vie est courte et le **Dragon relooké** vous attend.



PROTOCOLE DISPARITION SENIORS AU DOMICILE

POURQUOI ?

La maladie d'Alzheimer entraîne de la désorientation spatiale et de la déambulation. Les personnes qui en sont atteintes sont donc sujettes à se perdre ou à disparaître. Il s'agit de disparitions inquiétantes pour laquelle une intervention rapide est nécessaire.

L'OBJECTIF ?

En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, la police a besoin d'informations : les signes distinctifs de la personne disparue, ses habitudes, sa photographie, etc. Lors du constat d'une disparition, l'entourage a parfois du mal à donner ces renseignements. Le Protocole Disparition Seniors au domicile prévoit donc l'instauration préventive d'une fiche identitaire qui contiendrait ces informations. Cette fiche servira à gagner du temps et à débiter les recherches avec davantage de professionnalisme.

COMMENT ?

La fiche identitaire doit être placée dans une boîte au frigo du domicile de la personne. Il s'agit d'un endroit facilement identifiable et qui existe chez tous. Un autocollant aux couleurs du projet sera collé sur la boîte afin qu'elle soit facilement repérée par les premiers intervenants. Une page de la fiche devra également être collée derrière la porte d'entrée du domicile afin d'informer les intervenants extérieurs de son existence.

Intéressé par le Protocole Disparition Seniors au domicile ?

Contactez le CPAS de Baelen : **087/76.01.13**

Le Protocole Disparition Seniors au domicile, pensez-y !

« La fiche identitaire, une prévention pour une intervention d'urgence qu'on espère ne jamais devoir faire »



En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, chaque minute compte ! Réalisez, dès à présent, une fiche identitaire et aidez la police à réagir rapidement.

Police

LIGUE ALZHEIMER

Plus d'informations via la Ligue Alzheimer ASBL :

04/229.58.10

En partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL, la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale, la zone de Police de Herve, le Parquet et les services fournissant aide et soins à domicile.

En partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL, la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale, la zone de Police de Herve, le Parquet et les services fournissant aide et soins à domicile.

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ANNEXE 26



Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur est la société **BW PROMO sa ayant établi ses bureaux Chaussée Bara 68 à 1420 Braine-l'Alleud**.

Les terrains concernés sont situés Route d'Eupen - Rue Emile Schmuck à 4837 BAELEN et cadastrés division 1, section B n°432A, 431A, 430, 427A.

Le projet est de type : **DEMANDE DE PERMIS D'URBANISATION**

et présente les caractéristiques suivantes :

- Article D.IV.40 du CoDT : « Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide. » - écarts au RUE Schmuck, devenu SOL, autorisé par arrêté ministériel du 17 mai 2016 ;
- Article R.IV.40-1 §1er 7° du CoDT : « les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n° 2 visées à l'article D.IV.41 » - création de voiries ;
- Le projet est soumis à étude d'incidence sur l'environnement en vertu de l'Annexe 1 de l'AGW du 04/07/2002 : «70.11.01 : Projet de lotissement d'une superficie de 2 ha et plus ».

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial (CoDT).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Baelen - Service Urbanisme, rue de la Régence 1, 4837 Baelen, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

L'enquête publique est ouverte le 02 juillet 2018 et clôturée le 31 août 2018.

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août. (article D.I.16 du CoDT).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Régence 1 à 4837 Baelen ;
- par télécopie au numéro 087/76.01.12 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@baelen.be ;
- remises à la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, dont le bureau se trouve au service de l'urbanisme à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : permis d'urbanisation n° 227

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le vendredi 31 août 2018 à 10h à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, dont le bureau se trouve au service de l'urbanisme à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.



L'INAUGURATION DU CENTRE DU VILLAGE

Photos : © Dumonceau photos et Commune de Baelen

LE 9 JUIN DERNIER, LES HABITANTS DE BAELEN ET MEMBACH ONT EU L'OCCASION DE SE RÉUNIR SUR LA NOUVELLE PLACE COMMUNALE, PRATIQUEMENT TERMINÉE, AFIN DE CÉLÉBRER LA FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DU VILLAGE. SOUS UN SOLEIL GÉNÉREUX, EN MUSIQUE, LES NOMBREUSES PERSONNES PRÉSENTES ONT PU DÉCOUVRIR LA PIERRE COMMÉMORATIVE, PROFITER DES NOUVELLES INSTALLATIONS ET DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES. RETOUR EN IMAGES SUR LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS.

L'aménagement du centre du village, c'est un des projets plébiscités par les citoyens baelenois en 2006, lorsqu'ils ont choisi les priorités pour le PCDR, le Plan Communal de Développement Rural. Un travail de longue haleine, donc, dont beaucoup d'étapes se sont déroulées dans l'ombre : les études techniques, le développement du projet, les recherches de subsides, les appels d'offres, autant de choses qui ne se voient pas mais qui prennent du temps. Ensuite, les entrepreneurs ont débuté les travaux, en décembre 2016, par l'installation d'une nouvelle chambre de visite au carrefour entre la rue de la Régence et la rue du Thier. Aujourd'hui, 18 mois plus tard, le bas de la rue du Thier, la rue des Coccinelles et la place communale sont remis à neuf et rendus à leurs utilisateurs !



ADmented+



NOUVEAU !

DÉCOUVREZ PLUS DE CONTENU GRÂCE À LA RÉALITÉ AUGMENTÉE !

SCANNEZ CETTE PAGE AVEC L'APPLICATION GRATUITE ADMENTED. ELLE VOUS PERMETTRA DE DÉCOUVRIR PLUS DE PHOTOS ET D'INFORMATIONS.

UN GROUPE DE TRAVAIL MOTIVÉ

Le projet se veut participatif depuis le début : outre les responsables communaux, un groupe de travail constitué de citoyens a pris part aux différentes étapes du développement du projet. Plus particulièrement, en début de projet, le groupe a visité de nombreux endroits et établi une liste de priorités, autour desquelles le projet s'est développé : ramener davantage de convivialité dans le village, favoriser les modes de déplacement doux, éviter le recours systématique à la voiture, faire en sorte que les enfants puissent aller à l'école en toute sécurité, conserver des zones perméables et des espaces verts, etc. Un travail conséquent, mais qui a apporté à chacun une expérience nouvelle. Et pour le centre du village, une vraie réflexion de fond, afin de répondre aux aspirations des habitants !



DES RIVERAINS PATIENTS

Les plus impactés par les travaux ont bien sûr été les riverains : que ce soit ceux qui habitent le bas de la rue du Thier, ceux de la rue des Coccinelles ou ceux dont l'habitation se situait sur le parcours de la déviation, tous ont vu leur quotidien chamboulé : leur rue habituellement calme encombrée de voitures, les places de parking qui se raréfient, la boue, la poussière et le bruit au quotidien. Nous espérons que le jeu en valait la chandelle et qu'ils sont à présent satisfaits de retrouver leur quartier remis à neuf. Nous les remercions en tout cas de leur patience !

DES DIFFICULTÉS TECHNIQUES

Un tel chantier ne se fait pas sans mal : malgré tout le soin apporté à la préparation des travaux, de nombreuses questions techniques se sont posées en cours de réalisation. A chaque fois, il a fallu y apporter des réponses, étudier les choix possibles afin d'éviter tout retard supplémentaire et tout surcoût. Ainsi, le choix des matériaux ou la gestion des terres évacuées ont été réfléchis pour garantir un résultat durable et un entretien raisonnable. Chaque semaine, les réunions de chantier ont permis aux entrepreneurs, aux architectes et aux responsables communaux de faire le point sur la situation et de chercher des solutions aux problèmes.

La plus grosse difficulté de ce chantier a sans doute été la coordination de tous les intervenants : en effet, il ne s'agissait pas seulement de travaux de surface : de nombreuses canalisations ont été remplacées, le gaz a été installé, les lignes téléphoniques ont été renforcées. Bref, de nombreux impétrants sont intervenus, les difficultés des uns entraînant des retards chez les autres et la route se trouvant ouverte et refermée plusieurs fois. Inévitables pour un chantier de cette taille, ces aléas ont engendré beaucoup de retard et parfois de l'incompréhension...



Des activités pour tous !



C'EST ROUILLÉ ? CA TACHE ?

L'acier Corten est un alliage sur lequel se forme une couche auto-protectrice appelée patine, qui protège le métal contre la corrosion. Les nuances de cette patine évoluent dans le temps et ces changements de couleurs sont liés à l'environnement et à l'exposition.

Le processus peut durer de 1 à 3 ans avant d'atteindre la stabilité. Dès lors, l'oxydation de l'acier a atteint sa maturation et ne provoque quasiment plus de salissures ou traces au toucher. Il faut donc un peu de patience, mais à terme, la couche d'oxyde sera suffisamment résistante pour ne pas tacher les vêtements ni les pierres sur lesquelles le mobilier est posé.

Le design à la fois puissant et discret permet à l'acier Corten de s'intégrer parfaitement dans le paysage. Ce matériau est durable, robuste et résistant aux intempéries, et il ne nécessite pas d'entretien. Un choix idéal pour l'extérieur, qui mettra en évidence les plantations en toute saison !

L'INAUGURATION, ENFIN !



Les Fanfares de Baelen, premières à profiter du nouvel espace !

Le 9 juin, les habitants ont enfin pu prendre possession de « leur » espace. La nouvelle place fait la part belle aux moments conviviaux, qu'ils soient spontanés ou plus organisés. Les gradins qui font face au Bailus permettent de nouvelles activités, mini concerts ou spectacles de plein air. Lors de l'inauguration, Les Fanfares de Baelen ont d'ailleurs été les premières à profiter de cet espace !

Toute la zone est dédiée aux piétons et munie de bancs pour permettre aux passants de faire une pause et de profiter des espaces verts, qui ramènent la nature au centre. De nombreux arbres ont été plantés : 21 tilleuls palissés font face aux 2 majestueux érables qui bordent la crèche communale, et plusieurs charmes sont répartis tant sur la place que dans l'accès à l'école.



Une belle ambiance, même à la nuit tombée

Le bas de la rue du Thier est désormais une zone partagée : plus large, elle peut être utilisée par les voitures (à 20 km/h !) comme par les piétons. L'accès à l'école est dorénavant bien sécurisé : la zone de parking et celle pour les enfants et leurs parents sont bien délimitées, les trottoirs élargis facilitent les déplacements à pied. Si la zone face à la maison communale ne sert plus de parking, les voitures n'ont pas été oubliées : des places sont désormais disponibles face à la crèche, face à la boulangerie Radermecker et près de la maison communale, pour un stationnement de courte durée. Sans compter, bien sûr, le parking du parc communal et celui du club de football. Avec les travaux, cela fait maintenant plus d'un an que ces parkings sont utilisés, avec un constat : ils ne se trouvent quand même pas si loin !

LA TOUCHE FINALE

Si vous étiez présent à l'inauguration, vous l'aurez remarqué : la couche de finition doit encore être placée sur certaines zones. Il s'agit d'un asphalté coulé de couleur ocre/sable. Si le temps le permet, il sera mis en place début juillet. Sinon, ce sera début août.

PARTICIPATIF, JUSQU'AU BOUT !

Quel nom donner au cœur du village ? Souhaitant conserver au projet son caractère participatif, la commune a laissé aux citoyens le choix du nom de ce nouvel espace. Lors de l'inauguration, chacun a pu marquer sa préférence parmi les propositions faites par le groupe de travail et le collège communal. Parmi elles, « Place des rencontres » et « Espace Bailus » se sont partagé la vedette. Le collège a donc tranché : ce sera... « Espace des rencontres ». Espérons qu'il portera bien son nom et vous incitera à flâner et à profiter des ses aménagements !



LES TRAVAUX EN QUELQUES CHIFFRES

202 jours (ouvrables) de travaux, depuis le début des travaux de réaménagement (décembre 2016), jusqu'à l'inauguration ! C'est 32 de plus que ce qui était prévu au départ.

Un investissement de **1 300 000€**, dont 800 000€ de subsides

Environ 6000 m² : c'est le périmètre concerné par les travaux : **5000 m²** pour les travaux du cœur du village, et un peu plus de **1000 m²** pour les travaux hors périmètre.

Projet plébiscité parmi les **26 projets prioritaires** lors de la consultation populaire de 2008.



ALFRED MASSENAUX «UN GRAND BÂTISSEUR»

LES ASCENDANTS D'ALFRED MASSENAUX EN 4 SIÈCLES :

ALFRED MASSENAUX (1867-1936) ÉPOUX DE LOUISE SCHILS (1882-1968)

FILS DE FRANÇOIS-JOSEPH (BAELEN 1832-BAELEN 1904) ET DE HÉLÈNE HANLET (BILSTAIN 1839-BAELEN 1881)

FILS DE LAURENT-JOSEPH (LONTZEN 1787-BAELEN 1873) ET DE JOSÉPHINE SOIRON (MONTZEN 1792-BAELEN 1863)

FILS D'ÉGIDE MASSENAUX NÉ À LONTZEN EN 1745 ET DE BARBE JACOBS

FILS DE THÉODORE MASSENAUX NÉ À LONTZEN EN 1699 ET DE BARBE PUTTERS

FILS DE PIERRE MASSIGNON NÉ À LONTZEN EN 1664

LAURENT-JOSEPH

(Lontzen 1787 - Baelen 1873)

Son souvenir de décès en langue allemande indique qu'après 10 ans de veuvage, 5 enfants et 16 petits-enfants se retrouvent devant son cercueil. Laurent-Joseph était très travailleur et avec ses fils François-Joseph et Louis, il sciait des arbres en planches en les dressant dans une fosse face à son atelier, rue de l'Église. Travail très éreintant. Son petit-fils Alfred, très entreprenant, imagina et construisit une scie mécanique avec lames horizontales ...

FRANÇOIS-JOSEPH,

son fils, épouse en premières noces Hélène Hanlet et en secondes noces Marie-Joséphine Heuschen (Moresnet 1854-Baelen 1933).

Les enfants du premier lit :

- **Laurent-Joseph qui épouse Marie Tychon** (lire ci-dessous)
- **Alfred qui épouse Louise Schils** (lire ci-dessous)
- Marie qui épouse Pierre Constant
- Mélanie qui épouse Joseph Mertzenich
- Caroline qui épouse Étienne Hick
- Corneille qui épouse Auguste Tossaint

Les enfants du second lit :

- Joséphine qui épouse Armand Henon
- Élise qui épouse Jean Delnoy
- Thérèse qui épouse Léon Bertrand
- Florentine qui épouse Mathieu Thomanne
- Édouard (célibataire)

François-Joseph était de grande taille, premier garçon d'une famille nombreuse, cheveux châtain, yeux bleus. Très travailleur, excellent ébéniste. Vers 1884, avec ses deux fils Joseph et Alfred, il fabrique les bancs de l'église de Baelen et les lambris en chêne

A la suite du décès d'un Monsieur Radermacker, Laurent-Joseph hérita d'une maison de la

rue Longue, celle qu'il occupait depuis 1819. Il acquit aussi la maison et le terrain jouxtant l'actuel parc communal pour y construire ses ateliers et sa maison.

Le bureau de poste y fut établi par les nazis pendant la guerre. Il fut ensuite installé rue Longue en 1986.

LAURENT-JOSEPH

(Baelen 1865 - Baelen 1937) **épouse Marie-Hubertine Tychon** (Mechelen 1865 - Duffel 1940)

D'où sont issus François, Maria et Guillaume (à qui nous devons l'essentiel des informations sur la famille). Suite à une chute d'une balançoire qui provoqua une fracture du bassin et du fémur, il restera boiteux toute sa vie. Bon sociétaire, estimé de tous, il tenait particulièrement à la société de tir St-Paul dont il fut roi en 1913. Suite à la mort de François Dumoulin (fusillé par les Allemands en août 1914, il portera le collier de la St-Paul jusqu'en 1919 et il incita son fils aîné Franz (François) à apprendre et à transmettre le jeu du drapeau. Sans lui, ce jeu aurait été perdu à jamais.

ALFRED

épouse **Louise Schils** dont sont issus :

René Massenaux - Kitty Caubo et leurs neuf enfants : Marie-Louise, Alfred, René, Claire, Michel, Jean, Guy, Simone, Bernadette.

Marcel Demonty - Elsa Massenaux et leurs 4 enfants : André, Robert, Serge et Alain

René Tillieux - Germaine Massenaux et leurs enfants Colette, Arlette et Gisèle.

Georges Massenaux - Jeanne Thissen et leurs enfants : Luc et Philippe.

Willy Oger - Mélanie Massenaux et leurs enfants Jean-Luc et Suzanne

José Massenaux - Félicie Cornet et leurs enfants : Claude, Josette, André, Francis et Christian.

Octave Massenaux - Mady Guillaume et leur fille Anne.

Alfred était un chercheur, un progressiste, calme, grand et fort. Tout ce qui était scientifique l'intéressait. Chrétien convaincu, il lisait «La semaine d'Averbode». Il admirait beaucoup le chancelier autrichien qui tenait tête à Hitler. Il ne manquait jamais la foire commerciale de Bruxelles et ramenait les nouveautés à Baelen.

On lui doit de belles et solides maisons et des fermes modernes pour l'époque : l'ensemble Brandt en face du presbytère, les maisons Henon rue de la Régence, Yunck au coin de la rue de la Régence et de la route de Dolhain, les fermes Corman route d'Eupen et Frings à Elzet, la salle Schmitz à Montzen et aussi et surtout le couvent au Garnstock.

Après le décès inopiné d'Alfred en 1936, son fils aîné, âgé de 28 ans, travailleur courageux continua les travaux commencés par son père avec son frère José pour la menuiserie. José entrera plus tard comme professeur à Eupen, puis à Dolhain.

René continua son entreprise avec succès lorsqu'un accident le tua en 1954 au pont sur la Vesdre à Perkiets (Membach).

La famille Massenaux est encore très bien représentée à Baelen et ailleurs, tant par ceux qui portent le nom que par ceux qui, par leur ascendance maternelle, en sont issus de la même façon.

UNE GRANDE ET BELLE FAMILLE !

Merci à Guy pour sa précieuse collaboration et que chacun veuille excuser certains oublis ou imprécisions dus probablement aux croisements des différentes sources très anciennes.

André Hauglustaine, Camille Meessen

Références :
Mémoire de Baelen-Membach, tomes 1 à 12.



MAISON HENON, RUE LA RÉGENCE



ANCIENNE POSTE, RUE DE L'ÉGLISE



ÉGLISE DU GARNSTOCK, ROUTE D'EUPEN



MAISON YUNCK, ROUTE DE DOLHAIN



MAISON MASSENAUX CONSTRUITE EN 1904. PREMIER BUREAU DE POSTE TENU PAR JOSÉPHINE MASSENAUX QUI ÉPOUSERA ARMAND HENON

LAMBRIS DATÉ DE 1884 AVEC LA SIGNATURE F(RANÇOIS). J(OSEPH). MASSENAUX



FERME FRINGS À ELZET



FERME CORMAN, ROUTE D'EUPEN



LES LIMACES ET LES ESCARGOTS

QUI N'A PAS DÉJÀ PESTÉ SUR LES LIMACES ET LES ESCARGOTS DANS LE POTAGER OU DANS LES FLEURS ORNEMENTALES EN VOYANT LES RAVAGES QU'ILS PEUVENT FAIRE EN PEU DE TEMPS ?

Ces animaux, qui peuvent ingurgiter 30 à 40 fois leur poids en 24 heures, se plaisent dans nos salades, courgettes, fraisiers et tous les jeunes semis dès que l'humidité sort en fin de journée et tôt le matin. Dès que la température remonte et que l'humidité disparaît, les limaces et les escargots vont se protéger à l'abri du soleil, sous les pierres ou sous la végétation dense afin de garder une certaine humidité. Ils ne vont pas bien loin car plus le garde manger est garni, plus les déplacements sont restreints, autrement dit, si vous avez un jardin ou potager varié vous pouvez être certain que les limaces et escargots resteront dans les environs. On estime les déplacements de 4 à 7 mètres par jour. La vitesse atteint 6 cm par minute.

Prenons la peine de nous y intéresser d'un peu plus près. Si ce n'est que l'escargot possède une coquille contrairement à la limace qui n'en a pas, ces animaux sont très similaires. Ils font partie tous les deux des gastéropodes (signifiant ventre et pied) dans l'embranchement des mollusques qui ont un corps mou sans squelette. Leur origine remonte à 350 millions d'années lorsqu'ils étaient encore des animaux marins composés de 85% d'eau. Ils se sont progressivement adaptés à la vie sur terre notamment grâce à la transformation des branchies en un système pulmonaire leur permettant de respirer à l'air libre.

Sur la tête, on peut voir 4 tentacules. Sur les deux supérieures se trouvent les minuscules yeux tandis que sur les deux inférieures se trouvent les organes sensoriaux de l'odorat et du goût. Plus bas se trouve la bouche, pourvue de petite dents et la langue, nommée la radula, recouverte également de minuscules dents, qui avoisinent les 1500 à 2000 au total. Le corps proprement dit cache le pneumostome qui est un orifice sur le côté du corps qui permet de respirer ainsi que le pied qui comprend la sole de reptation.



On sait tous que les limaces et les escargots bavent. On voit souvent les trainées de bave séchée qui trahissent le passage de l'animal. **Mais pourquoi bave-t-il ?** La bave ou mucus est un lubrifiant qui est produit par plusieurs glandes situées dans le pied. Elle est indispensable à la progression de l'animal, elle le protège de la déshydratation, des rayons du soleil et des infections. Elle contient des éléments chimiques comme de l'allantoïne, du collagène et de l'élastine. Suivant la situation, la bave peut être de consistance différente : lorsque l'animal se déplace à l'horizontale, le mucus est plus glissant, tandis que pour un déplacement à la verticale la bave est plus collante, ce qui permet à l'animal d'escalader aisément une vitre sans glisser et tomber. Si vous avez déjà eu l'occasion d'observer une limace ou un escargot sur une vitre, par l'autre côté vous pouvez voir la bave produite au milieu du pied tandis que les muscles des bords du pied se contractent pour avancer. La bave permet également de communiquer avec les congénères : l'odeur de la substance permet d'attirer un partenaire. Enfin, cette écume sert à repousser les prédateurs : lorsqu'ils approchent, en situation de stress, la limace ou l'escargot produit beaucoup plus de mucus, ce qui peut décourager l'adversaire.

Les limaces et les escargots sont hermaphrodites ce qui signifie qu'ils sont tantôt mâles, tantôt



femelles. Ce sont d'abord les organes mâles qui sont activés, puis les organes femelles, le tout étant régulé par un système hormonal. Mais l'accouplement de deux individus est indispensable à la reproduction, afin de fertiliser les ovules de chacun des partenaires. Lors de l'accouplement, qui peut durer plusieurs heures au printemps ou à l'automne, chaque partenaire enfonce un dard calcaire (appelé dard d'amour) dans la chair de son congénère. Ce dard d'amour contient une glande sécrétant des hormones favorisant la fécondation dans la bourse copulatrice. On appelle cela la fécondation croisée. Après un délai de 15 à 20 jours, les limaces ou les escargots vont pondre quelque 100 à 150 œufs. L'ensemble des œufs s'appelle un « naissain ». L'incubation varie selon

les conditions climatiques et surtout d'après la température (2 à 3 semaines à 20°).

Utilisations des limaces et escargots.

L'héliciculture consiste à élever des escargots comme les petits gris, les gros gris ou encore



l'escargot de Bourgogne pour la consommation alimentaire. On consomme également les œufs comme du caviar.

En cosmétique, limaces et escargots sont élevés à grande échelle pour la bave, riche en protéines antioxydantes, qui auraient des effets bénéfiques sur la peau. Elles possèdent des effets stimulants sur la production de collagène qui diminuerait le vieillissement de la peau. Le point négatif est que, pour récolter cette bave, il faut mettre les animaux en situation de stress afin qu'ils produisent plus de mucus. Pour ce faire, on place des électrodes reliées à une pile de 9 volts pendant quelques instants sur le corps de l'animal. Cette pratique est plutôt barbare mais elle existe.

En pharmacie, on prépare un sirop de limace qui serait efficace contre la toux et les infections pulmonaires. Pour réaliser ce sirop, il faut mettre des limaces dans une passoire et les saupoudrer de sucre. La réaction ne se fait pas attendre, les limaces se liquéfient en un sirop orange qu'il suffira de consommer suivant une posologie bien déterminée. Certains anciens disaient également que frotter la peau d'une limace sur une verrue aiderait à la faire disparaître.

On dit que pour lutter contre les limaces et les escargots dans les jardins, il faut creuser des rigoles dans lesquelles on dépose des cendres ou des coquilles d'œufs qui formeraient une barrière contre les rampants. On peut également les piéger avec de la bière mais ce n'est pas toujours efficace car on attire aussi les carabes et les hérissons qui sont les prédateurs naturels des mollusques. Les limaces et escargots, qui ont bon odorat, auront vite compris qu'il vaut mieux s'éloigner du piège. Enfin, on vend dans le commerce des produits contenant des nématodes (vers microscopiques qui parasitent les limaces et escargots, entraînant la mort en 3 à 5 jours)

Les limaces et les escargots sont l'ennemi n° 1 des jardiniers mais n'oublions pas qu'ils sont un maillon de la chaîne alimentaire et qu'ils sont indispensables au contrôle de la végétation et au recyclage de la nécromasse (matière organique morte présente dans un écosystème, pas opposition à la biomasse, matière organique vivante).

Christian Desart - Guide Nature

LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

Lundi de 13h30 à 16h30
 Mardi de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
 Mercredi de 13h30 à 18h30
 Vendredi de 15h30 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
 Samedi de 09h30 à 13h30
 Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- **10 centimes** pour les **bandes dessinées**
- **20 centimes** pour les **livres adultes**
- **1 euro** pour les **jeux**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes.

La bibliothèque possède des fonds spécialisés : bandes dessinées, ouvrages en allemand ou livres de développement personnel, ainsi que de nombreux romans pour adultes, pour ados et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen :

www.baelen.be, rubrique *Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque*.

AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
28/07/2018	Cérémonie au monument Kusy	Corbusch	16h	
05/08/2018	Rallye équestre	Baelen, parc communal		Royale Cavalerie St. Georges Baelen
05/08/2018	Balade: Welkenraedt	Départ Baelen, parc communal	13h30	
07/08/2018	Excursion: vignoble à Overijse et musée de Tervuren		7h30	Jeunes pensionnés de Baelen
14/08/2018	Jogging Baelenois	Baelen, rue de la Régence	19h-20h	Club Cycliste Baelenois
18/08/2018	Beach Volley	Baelen, parc communal	9h45	Jeunesse Baelen-Membach
26/08/2018	Brocante de la rue Longue	Baelen, rue Longue	7h-16h	Comité L-M-E
01/09/2018	Fête au village	Membach, centre	16h	Comité Fête au village
02/09/2018	Balade: Sart	Départ Baelen, parc communal	13h30	
03/09/2018	Reprise gymnastique dames âgées	Baelen, Foyer culturel	19h	
09/09/2018	Balade gourmande	Baelen, rue de la Régence	10h30-13h	Les Sept Nains
17/09/2018	Informations Professions de foi 2020	Welkenraedt, au Skjull	20h	Equipe d'animation catéchèse
29/09/2018	Excursion Zélande	Départ Baelen	7h-20h	L.A.C.
07/10/2018	Balade: Bilstain	Départ Baelen, parc communal	13h30	
07/10/2018	Balade champignons	rdv à Béthane (Goé)	13h30	L.A.C.
11/10/2018	Pensionnés: excursion-surprise	Départ Baelen	9h	Jeunes pensionnés de Baelen



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.



Samedi 12 mai, notre 7^e balade contée a connu un succès inespéré, avec plus de 200 personnes qui ont permis aux sorciers du monde magique de refermer la faille créée par les méchants hiboux-garous.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés : les comédiens et leur famille, Rose-Marie pour les costumes des hiboux-garous, M et Mme Flas qui nous ont accueillis encore une fois si gentiment dans leur allée et le public qui est de plus en plus nombreux à nous suivre.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 21 octobre pour une après-midi festive en famille pour fêter nos 10 ans+1. Plus d'infos bientôt sur notre page facebook (fb.com/leszinzinconnus) et dans le prochain bulletin communal.

Les Zinzinconnus

COMMUNIQUÉ PAROISSIAL**PROFESSION DE FOI 2020 À BAELEN ET À MEMBACH**

Les parents qui désirent que leurs enfants (nés en **2008**) fassent leur profession de foi en **2020** sont priés de se faire connaître le plus tôt possible.

Vous êtes invités à prévenir autour de vous toute personne qui pourrait être intéressée. Merci.

Adresse :

Geneviève Koch-Corman, Ma Campagne, 6 à Baelen (087 / 76 39 17)

Fin d'année scolaire, des talons d'inscription ont été remis au professeur de religion des enfants de 4^{ème} primaire. Pour les autres enfants qui ne fréquentent ce cours ni à Baelen ni à Membach, veuillez vous en procurer à l'adresse ci-dessus.

Les parents de ces enfants sont invités à une rencontre d'information **le lundi 17 septembre 2018 à 20 heures au Skjull à Welkenraedt**

Merci d'avance.

Mr le Curé, et l'équipe d'animation de la catéchèse.

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines destinations :

05/08
Welkenraedt

02/09
Sart

07/10
Bilstain

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km).

Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes.

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

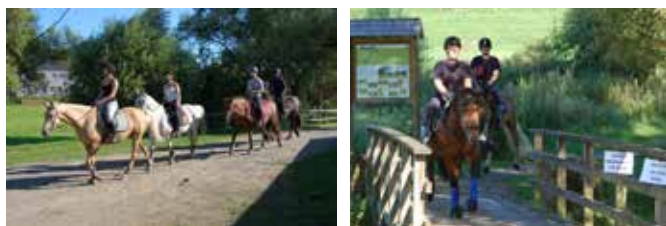
Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

**75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DU LT STANLEY KUSY**

Nous vous invitons à la cérémonie qui se déroulera le 28 juillet 2018 à 16h au monument Kusy avec la présence des autorités Belges et Américaines. Merci d'avance aux personnes qui seront présentes ainsi qu'aux autorités communales. Marcel et Eddy.



Cher(e)s Baelenois, Baelenoises

Comme chaque année, la Royale Cavalerie St-Georges organise son rallye équestre qui aura lieu cette année le dimanche 5 Août 2018. Ce rallye aura lieu comme chaque année au Parc Communal, au cœur du village.

Une promenade à travers les chemins de Baelen et des environs ainsi que des jeux d'habileté seront proposés aux cavaliers dans le Parc Communal.

Alors, amis des chevaux ou simples curieux, retenez cette date et venez nous rejoindre afin de passer un moment agréable en buvant un bon petit verre.

Vous aurez également la possibilité de vous y restaurer, pains saucisses, assiettes frites/boulettes, ...

Venez découvrir l'ambiance conviviale qu'offre le monde des chevaux.

En espérant vous voir très nombreux à ce rendez-vous, nous vous souhaitons déjà de bonnes vacances.

Le comité

LES JEUNES PENSIONNÉS DE BAELEN

SAISON 2018

MARDI 07 AOÛT

Vignoble à Overijse et musée de Tervuren

Baelen - Héverlée : arrêt libre pour le café - Overijse : visite d'une serre à raisins de table - repas de midi à Scherpenheuvel. Après-midi : visite guidée des jardins japonais de Hasselt.

Départ : 07h30 | Prix du car : 23 € | Visites et repas : 37 €

JEUDI 11 OCTOBRE

Excursion-Surprise

Départ : 09h00 | prix du car : 23 € | visite et repas : 35 €

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

Léon CORMAN : 087 76 40 36

Josette LEBAN-CORMAN : 087 76 31 74

Denise GERKENS-PALM : 0477 81 18 65

3^{ÈME} BALADE GOURMANDE

À VOS AGENDAS : RÉSERVEZ DÉJÀ LA DATE POUR NOTRE BALADE GOURMANDE :

LE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018

5 services - 36€ - 10 € pour enfant en dessous de 10 ans

Départ : rue de la Régence toutes les demi-heures, entre 10h30 et 13h

Païement obligatoire pour le 29 août 2018 au numéro :

BE 68 001 520 265 034

de « Les sept Nains »

Inscriptions (précisez l'heure de départ)

et renseignements au 087/76.45.67

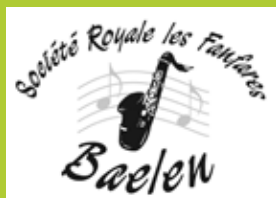
entre 17h et 20h ou par mail :

lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com

Nous espérons vous y voir nombreux.

LES SEPT NAINS

Route de Dolhain 22- B-4837 Baelen



SOCIÉTÉ ROYALE LES FANFARES DE BAELEN 1919 - 2019

L'année 2019 sera pour notre société une année particulière car nous aurons l'honneur de fêter le centième anniversaire de notre existence.

Plusieurs manifestations seront organisées afin de fêter ce centenaire. Le programme des différentes réjouissances vous sera dévoilé lors d'un prochain bulletin communal.



Une exposition relatant l'histoire de notre fanfare vous sera notamment proposée. Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de documents permettant de compléter nos archives. Si vous possédez des photos de notre société participant à des festivités locales, des photos d'anciens musiciens ou tout autre souvenir, vous pouvez contacter Pauline Nyssen (paulinenyssen@hotmail.com - 0494 11.37.06) ou Arlette Bebronne (abebronne@yahoo.fr - 0497 89.93.12). Ces documents seront soit scannés soit gardés en lieu sûr, selon votre désir.

Par ailleurs, si vous jouez d'un instrument à vent et avez envie de partager votre passion avec nous, rien de plus simple : il vous suffit de pousser la porte de la Cantellerie le samedi à 19 h pour vous joindre à nous lors de nos répétitions. Vous pouvez également contacter notre président Thibaut Gustin (gustin.thibaut@live.fr - 0494 36.87.72) pour de plus amples renseignements.



BALADE CHAMPIGNONS DU LAC : DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018



« **ALLER AUX CHAMPIGNONS** » AVEC LE LAC,
VOUS AVEZ AIMÉ ?

EH BIEN, ON REMET LE COUVERT ET LE RAMASSAGE AU
PROGRAMME DE L'AUTOMNE 2018 !



Et comme on ne change pas une équipe qui gagne, nous avons à nouveau invité **nos éminents mycologues Diego Costales**, licencié en mycologie de l'université de Lille, et **Roger Demaret**, mycophile depuis l'adolescence et formateur en mycologie à Erezée.

Vous avez pu constater en 2016 que Diego et Roger, tous deux passionnés et passionnants, redoublent d'imagination, même quand les champignons se font rares à cause de la sécheresse, pour nous montrer des champignons malgré tout et nous prodiguer leurs connaissances pointues sur le sujet ! Donc, quel que soit le temps, n'ayez crainte !

Le 7 octobre, nous nous promènerons dans l'**Hertogenwald occidental** à partir de Béthane. Comme d'habitude, nos guides nous accompagneront **pendant le ramassage** et nous donneront **toutes les explications** voulues sur la sélection des comestibles ou des « anti-belle-mère ».

Et de retour à la salle La Cantellerie à Baelen, nous pourrions savourer de délicieux toasts aux champignons préparés par l'équipe du LAC.

13 heures 30 : Rendez-vous à Béthane (Goé - Limbourg), au début du chemin forestier qui mène au Chêne du Rendez-vous (ancienne Nationale 620 fermée à la circulation), à gauche de la N 629 vers La Gileppe et Jalhay

Vers 16 H : fin de la récolte et rendez-vous à **La Cantellerie**, rue de la Régence N°6, sur la nouvelle place de Baelen, pour **le tri des derniers champignons non examinés pendant la balade**, et la **dégustation des toasts aux champignons des bois** préparés par Richard et servis par les membres du LAC.

(parking au rond-point rue de l'Eglise ou au foot Chemin de Hoevel)

A emporter : *chaussures et vêtements adaptés aux promenades en forêt

*panier ou seau plutôt que sac en plastique ; et bonne humeur !

PaF : 7 € comprenant la guidance, la cuisine et la dégustation (boissons proposées non comprises). 2 € le toast en dessous de 12 ans.

Inscriptions vivement souhaitées pour la dégustation : auprès de Richard Julémont et Nadine Robert aux numéros 0484 207291, 0474 519993 ou 087 700651, ou Nathalie Thönnissen 0486 902363.



BERLIN AVEC LE LAC : QUE DU BONHEUR !



Membach et Baelen ont vu s'embarquer 45 touristes amis du LAC, dans un confortable car de Ulrich Zeimers (TSE), en direction de Berlin pour le congé du 1^{er} mai.

De l'avis unanime des participants, ce voyage fut heureux, tant pour la qualité de l'hôtel réservé que pour les visites et l'attrait de Berlin.

La jeunesse et le dynamisme de la ville, bien mis en exergue par notre guide francophone Martin, laissent le souvenir impérissable d'une cité qui n'oublie pas son histoire mais qui va de l'avant.

Les espaces verts et les plans d'eau de cet ancien marécage en font une ville aérée et agréable à vivre, malgré sa surface gigantesque qui a pu être admirée de la tour de la télévision et du bateau qui nous emmena sur la Spree.

Mais plus que tout, c'est la cordialité du groupe d'amis de tous âges, dont l'éclectisme n'avait d'égal que la convivialité et la bienveillance, qui rendit ce mini-trip si agréable.

Ce fut un réel plaisir pour les organisateurs de partager ces moments avec tous : que du bonheur !

Merci à tous les participants !



CONCOURS DE DESSIN - MERCI

LES MEMBRES DU L.A.C. REMERCIENT
CHALEUREUSEMENT LES 67 ENFANTS QUI ONT
PARTICIPÉ AU TRADITIONNEL CONCOURS DE DESSINS.

Le thème de cette année était "Des feuilles, des fruits et des fleurs". Comme chaque année, les enfants ont fait preuve de créativité et il n'a pas été facile de les départager.

Voici les gagnants :

Maternelles :

1. DENIS Julie
2. CIARNIELLO Lola
3. BAGUETTE Noéline

4-5-6ème primaires :

1. GILLET Léa
2. DEPASSE Loane
3. CORMAN Julien

1-2-3ème primaires :

1. CREMERS Mathieu
2. HAVET Anaïs
3. POURBAIX Camille

Encore bravo à tous les participants et à l'année prochaine!

Les membres du LAC

EXCURSION ZÉLANDE
SAMEDI 29/09/2018



LE SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018, LE L.A.C. VOUS EMMÈNE EN ZÉLANDE.

Le raz de marée du 1^{er} février 1953 ravagea le sud-ouest des Pays-Bas. Les eaux submergèrent quelque 200.000 ha de terres fertiles et détruisirent les digues en maints endroits.

1035 personnes moururent noyées et 200.000 bêtes périrent.

Peu de temps après la catastrophe, la « Commission des travaux du Delta » conseilla de fermer les bras de mer et de réhausser les digues. Coût : 11 milliards de florins.

PROGRAMME DU JOUR :

Nous irons visiter le barrage anti-tempête dans l'Escaut Oriental : Neeltje Jans 1986 à 250 km ou 3 heures de route. Nous poursuivrons notre route sur l'île de Schouwen-Duiveland avec un arrêt dans la petite ville de pêcheurs Zierikzee. Nous retraverserons l'Escaut Oriental sur le plus long pont d'Europe en 1965 (5 km) ! Nous terminerons par la visite d'un moulin à vent toujours en activité à Wissenkerke. Retour par Goes, Anvers, Hasselt et Liège.

Prix : 55 €. Ce prix comprend le trajet en car et les différentes entrées. *Repas de midi non compris.*

Départ : 7h00 | Retour : aux alentours de 20h00

Informations et inscriptions :

Nathalie Thönnissen | 0486/90.23.63 | naththonnissen@hotmail.com

LES ÉNIGMES DU LAC

Solutions des énigmes d' « AVRIL-MAI n° 406 »

7) ET 8) OÙ SITUER CES DEUX TEXTES « EN CREUX », OU « BAS RELIEF » ?



7) Date de la construction de la sacristie de l'église St Paul de Baelen : 1854. (sculptée sur un marbre de Baelen que nous pouvons découvrir en très bon état au dessus de la porte extérieure de la sacristie à l'arrière du bâtiment)

8) Plaque apposée près de l'entrée de la maison communale de Baelen en souvenir du 1100^{ème} anniversaire de la première citation de Baelen (888) dans une charte rédigée sous le roi Arnulf de Carinthie. Baelen y est cité sous sa forme latine Bailius parmi les 44 villae du domaine carolingien chargées de payer la none à l'église Ste Marie d'Aix-la-Chapelle.

NOUVELLE ÉNIGME (9)

Où situer ces clochetons baelenois ?
Bonne chance



Des énigmes... seulement pour le plaisir de votre esprit d'observation !



CONCOURS DE DESSIN MEMBACH - MERCI

LES MEMBRES DU L.A.C. REMERCIENT LES 17 PARTICIPANTS AU TRADITIONNEL CONCOURS DE DESSIN.

Le thème de cette année était "La course du dragon". Les enfants se sont bien appliqués et il a été difficile de les départager.

Voici les gagnants :

Maternelles :

1. VOGLER Théo
2. HOMBLEU Tom
3. JAEGER Thomas

1-2-3ème primaires :

1. JAEGER Anouk
2. COUNET Mahaut
3. LASCHET Sélène

4-5-6ème primaires :

1. DANG Louisa
2. GLINEUR Guillaume
3. MATHIEU Victoria

Les membres du LAC



CHIENS HEUREUX ÉCOLE DES CHIOTS



Vivre 10 ans de bonheur, en compagnie de son chien. Toute personne faisant l'acquisition d'un compagnon à 4 pattes le voudrait ... Mais ce n'est pas toujours le cas, et cela ne vient pas par hasard !

Une étape vitale dans le parcours du chien, c'est le début de sa vie : il est très important que le quotidien, les règles, les choses se mettent en place ...

Si vous réussissez cette période durant laquelle la sociabilité du chiot se met en place, vous avez pris une sérieuse option pour vivre harmonieusement avec votre chien adulte !

Si vous négligez cette période, malheureusement, vous avez de fortes probabilités de vivre des moments difficiles avec celui-ci.

L'école du chiot, que nous proposons tous les samedis en début d'après-midi, vous aide, vous guide, afin de réussir cette entrée en matière, avec si vous le désirez une suite, une fois que le chiot aura atteint l'âge de 6 mois et que se dessinera son caractère d'adulte.



En effet, il est fréquent que l'école du chiot, de plus en plus présente dans les centres canins, n'ait pas la suite désirée pour vivre toutes les situations du quotidien avec son chien. Depuis 30 ans (10 ans à Membach) nous sommes spécialisés dans « tout vivre au quotidien avec son chien », et nous vous offrons des activités que nous sommes seuls à vous proposer.

Vous pourrez avoir un aperçu en consultant notre site www.chiensheureux.be.

Si vous habitez Baelen ou Membach, les autorités communales, convaincues de l'utilité de notre enseignement, prennent en charge votre contribution financière durant cette période. Vous pouvez donc profiter pleinement de cet enseignement gratuitement.

Ne vous privez pas de cette période de bonheur, venez vous renseigner, 50 rue de l'invasion 4837 Membach, ou contactez-nous : « fred@chiensheureux.be » - 0475/421216.



C'EST LA FÊTE AU VILLAGE DE MEMBACH ... IN MEMBACH WIRD GEFEIERT...

C'est avec grande joie que nous remettons le couvert en 2018 pour notre 20^{ème} édition et que nous vous accueillerons avec plaisir à

notre grande "Fête au village" de Membach le

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2018
À PARTIR DE 16 HEURES.

Où ? derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Château gonflable, jeux pour enfants et ... pour adultes, musique, lampions, flonflons... nombreuses surprises pour la 20^{ème} édition !

Invitation cordiale à toutes et à tous.

N.B.: en cas de mauvais temps, nous pouvons tous vous héberger sous tentes et tonnelles.

Mit Freude bereiten wir die Auflage 2018 vor und freuen uns Sie und Ihre Familie begrüßen zu dürfen auf ...

unser großes Dorffest am

SAMSTAG, DEN 1. SEPTEMBER 2018
AB 16 UHR.

Wo ? Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).

Hüpfburg, Spiele für Klein und ... Gross, Musik und Tanz ... viele Überraschungen für die 20. Ausgabe !

Herzliche Einladung an alle

N.B.: bei schlechtem Wetter sind genügend Zelte um Alle unter Dach zu bringen.

21ÈME JOGGING BAELENOIS

MEMORIAL JEAN-MARIE ROMBACH

MARDI 14 AOÛT 2018



"KIDS RUN"

Départ:

- 1 km à 19h00 pour les enfants nés en 2010 et plus jeunes.
- 2 km à 19h15 pour les jeunes nés de 2004 à 2009.

Prix: Tous les participants recevront un sachet plein de surprises et une médaille.

Droit d'inscription: 2.00 €

JOGGING POPULAIRE – 7,7 KM

Départ:

- 20h00

Droit d'inscription:

- 5 € pour les préinscrits avant le 11 août 2018. Le droit d'inscription sera à payer le jour de l'épreuve.
- 6 € le jour de l'épreuve, possibilité d'inscription jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Prix:

- Un prix aux 3 premier(e)s de chaque catégorie.
- Un prix aux 3 premières dames au classement général.
- Un prix aux 3 premiers hommes au classement général.
- Un prix aux premier(e)s Baelenois(es).
- Tirage au sort de plusieurs gros lots parmi tous les participants. 1^{er} prix : un vélo offert par Becker Cycles.

Important:

- Un dossard avec chip vous sera remis à l'inscription.

Départ et arrivée: Ecole communale, rue de la régence, 4837 Baelen

Vestiaires et douches: au Foyer Culturel de Baelen

Après la course: Grand Bal populaire animé par un Disc Jockey jusqu'au bout de la nuit.

Info et inscription par internet : www.joggingbaelenois.be

Roger Meessen, chemin Kyssel, 12 à 4837 Baelen

Tel : 0479/86.09.56

**ORGANISATEUR: ASBL CLUB CYCLISTE
BAELENOIS**

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE BAELEN

Avec le soutien du SPW Infrasports et de l'Adeps



GYMNASTIQUE DES DAMES AÎNÉES.

Vous désirez dégager un peu de temps pour vous et vous mettre en forme, alors rejoignez-nous, tous les lundis, sauf les congés scolaires.

Début des cours : lundi 3 septembre 2018 de 19 h à 20 h.

Lieu : salle de gymnastique communale.

Prix : 45 euros par année.

Renseignements auprès de

Marguerite CORMANN : 087/555828

Lucile DUHEYM : 087/762542

Les habitants du quartier sont heureux de vous inviter à leur

8^{ème} GRANDE BROCANTE

**le dimanche 26 août dès 7h
dans la rue Longue à
4837 Baelen**

en face de l'église de Baelen

Videz vos greniers et caves,
laissez vos enfants vendre
leurs vieux jouets.

Venez vous promener dans la rue
à l'occasion de notre brocante.



Démo de Zumba à 11h

Pour tous renseignements
0470/18.58.35
christinejoanvi@gmail.com
Caution de 10€ par emplacement
Facebook : Brocante De Baelen



BEACH VOLLEY DE BAELEN : 7^{ÈME} ÉDITION



Vous avez eu le privilège de participer à nos précédentes éditions de Beach Volley, ou vous n'avez tout simplement pas eu cette chance-là ?! Alors ne craignez rien, la Jeunesse de Baelen-Membach vous offre une fois de plus un événement dont vos petits-petits-petits-enfants parleront encore pendant des siècles: Le Beach-volley 7.0 !

QUAND : le 18 août à partir de 9h45 !

!/ Les équipes sont attendues à **9h00** (début du retrait des inscriptions) jusqu'à 9h45 (fin du retrait des inscriptions).

Où : au parc communal de Baelen !

Comme l'année précédente, nous accueillerons **40 équipes**, déploierons **5 terrains**, un barbecue, un château gonflable et vous y découvrirez un grand nombre de surprises !

Nous vous donnons rendez-vous à **9h00** pour, tout d'abord, nous montrer vos talents de volleyeurs. Ensuite, après une longue journée remplie en émotions fortes, une soirée **OPEN-AIR** sera également au programme ! Vous aurez, cette fois, la chance de nous montrer d'autres de vos talents.

Ambiance assurée par **BI'CUE**



Concernant le tournoi :

Prix : 75€/équipe comprenant 1 balle, 1 entrée à la soirée d'une valeur de 5€ et 1 ticket boisson pour chaque joueur.

Équipe de 4 à 6 personnes.

Match 4/4.

Règlement pour les joueurs **affiliés** :

- Soit 1 garçon affilié sur le terrain ;
- Soit 1 garçon + 1 fille affiliés sur le terrain ;
- Soit 2 filles affiliées sur le terrain.

Inscription :

1) Envoyer toutes les coordonnées sur l'adresse email : beachvolleyjbm@outlook.fr

- Nom et prénom de chaque joueur (préciser les joueurs affiliés) ;
- Nom de l'équipe ;
- Nom du capitaine ;
- Numéro de gsm du capitaine.

2) Régler le virement :

- Montant : 75€/équipe (en un seul versement) ;
- Destinataire : Jeunesse de Baelen-Membach ;
- Compte : BE39 3631 0794 9219 ;
- Communication : « Nom de l'équipe » + « Versement Beach Volley 2018 » ;
- Derniers paiements le 11/08/2018 ;
- Le virement valide l'inscription ! Seules les 40 premières équipes à être validées seront inscrites au tournoi !

Une question ? Contactez-nous ici : beachvolleyjbm@outlook.fr

Plus d'infos sur notre blog : <http://jbm-beach-volley.blogspot.be/>

PS : Nous recherchons activement des parents ou de simples aidants qui pourraient nous aider le jour J pour le Beach Volley et la soirée. Si vous êtes motivés pour aider les jeunes, n'hésitez pas à nous en faire part (julbarthelemy@hotmail.com ou au 0476/58 60 49) !

LE PAPOT'THÉ

LE PAPOT'THÉ EST UN LIEU DE RENCONTRE CONVIVIAL ET CHALEUREUX POUR LES FEMMES D'AILLEURS ET D'ICI. IL PERMET À DES PERSONNES D'ORIGINES CULTURELLES DIFFÉRENTES D'APPRENDRE À SE CONNAÎTRE ET À S'APPRÉCIER, ET AUSSI À FAIRE ET APPRENDRE DES CHOSES ENSEMBLE.

A warm place to meet and share for women from elsewhere and from here.

فضاء ودي خاص بالنساء من مختلف الأقطار يتيح لهن فرص اللقاء والتبادل.

Un luogo caldo dove incontrarsi e condividere le donne provenienti da altrove e qui.

Это место для теплых встреч и дружеских бесед для женщин из разных стран.

Ein Ort der Begegnung und des Austausches für Frauen von anderswo und von hier.

Une animatrice favorise les échanges, valorise les compétences des participantes, veille à l'épanouissement de chacune.

Vous avez des voisines d'origine étrangère désireuses de s'intégrer ? Invitez-les à participer au Papot'thé !

Elles y seront chaleureusement accueillies.

Le Papot'thé est un projet porté par le Forum Solidarité de Welkenraedt-Baelen, avec le soutien du CPAS, de l'administration communale, d'Entraide et Fraternité et du Centre culturel de Welkenraedt.

Si vous désirez soutenir financièrement ce projet, vous pouvez faire un don sur le compte BE26144807888529. Merci d'avance.

Pour l'équipe du Forum Solidarité :

Florence, Marie-Louise, Betty, Rosine, Marie-Rose, Marie

Infos Papot'thé

Réunions au Centre Culturel, Rue Grétry 10 à Welkenraedt.

Quand ? De 9h30 à 11h30 les 1er, 3ème et 5ème mercredis du mois sauf pendant les congés scolaires.

Prix : gratuit

Infos : Florence Toussaint 087/25 90 29 ou forum.solidarite@gmail.com

Page facebook "Papot'thé Welkenraedt Henri-Chapelle"

JOURNÉE DECOUVERTE ENTREPRISES

1^{ER} DIMANCHE
D'OCTOBRE



La Journée Découverte Entreprises est le plus grand événement tous publics d'un jour en Wallonie et a lieu, chaque année, le 1^{er} dimanche d'octobre.

Des centaines d'entreprises issues de tous secteurs se montrent sous leur meilleur jour à des milliers de visiteurs, tous profils confondus, qui ont ainsi la chance de découvrir le monde de l'entreprise sous un autre angle. Une véritable plateforme pour les entreprises leur permettant de se présenter de façon efficace et efficiente.

La Journée Découverte Entreprises mobilise, informe, assemble, crée des histoires, des liens et communique avec le public. De sorte que le public puisse vivre une expérience unique, forte, interactive et se présente désormais comme un ambassadeur de l'entreprise.



Nous allons DONNER VIE à votre Magazine Communal AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE...



ADmented

GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ
QUEL CONTENU DIGITAL SE CACHE
DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL !

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,...]

PARTANT POUR UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE ?

1/ Téléchargez gratuitement...

A l'aide de votre smartphone ou tablette,
l'application **ADmented** (disponible sur Google Play
et l'App Store).



2/ Pacourez votre magazine...

Par ce logo, au fil des pages, vous repérez
rapidement les pages enrichies.



3/ Scannez la page entière...

Et cliquez sur une des icônes
qui vous emmènera vers le lien
se trouvant derrière.



Belle surprenante et
enrichissante découverte
avec ADmented.

Regifo
Edition

